



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Qualité de la production des
produits pharmaceutiques et
cosmétiques

de l'Université Paris-Sud

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université Paris-Sud

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Qualité de la production des produits pharmaceutiques et cosmétiques

Secteur professionnel : SP2-Production et transformations

Dénomination nationale : SP2-7 Industrie chimiques et pharmaceutiques

Demande n° S3LP150008568

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques, Châtenay-Malabry et Ecole Supérieure des Techniques de Biologie Appliquée (ESTBA), Paris.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : Convention avec le Centre de formation des Apprentis CFA LEEM Apprentissage – Ile-de-France.

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Qualité de la production des produits pharmaceutiques et cosmétiques* vise à former des professionnels de la production, du contrôle et de la qualité dans les entreprises du médicament et de la cosmétique chez les sous-traitants et les façonniers. Les métiers ciblés sont de plusieurs ordres : animateur qualité, technicien supérieur spécialisé de contrôle en fabrication, en assurance qualité (AQ), en contrôle qualité (CQ) et en métrologie. Ces métiers sont décrits dans la fiche RNCP 3474.

Ouverte en 2001, cette licence professionnelle est proposée essentiellement en apprentissage. Elle associe les potentiels pédagogiques, techniques et administratifs de l'UFR des Sciences pharmaceutiques et biologiques de Châtenay Malabry (Université Paris-Sud), de l'Ecole Supérieure des techniques de biologie appliquée (ESTBA) de Paris et depuis 2010, du CFA LEEM apprentissage Ile-de-France. La licence professionnelle participe à l'offre de formation professionnalisante de la Faculté des Sciences de l'Université Paris-Sud au niveau L2 et complète le dispositif passerelle de la L1 PACES et de la Faculté de Pharmacie de Châtenay-Malabry. Elle est également complémentaire du DUT *Chimie* de Paris Sud. Son positionnement régional sur le secteur production, associé à la qualité, est unique. Au plan national, la licence professionnelle fait partie de la répartition équilibrée et adaptée des formations en alternance mise en place par le CFA LEEM au niveau des métiers de la production dans l'industrie pharmaceutique.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Stratégiquement et économiquement, l'industrie pharmaceutique et cosmétique nécessite une main d'œuvre de plus en plus qualifiée et de plus en plus évolutive. Les exigences de qualité et de sécurité de ces secteurs industriels les conduisent à rechercher de plus en plus leurs futurs jeunes collaborateurs en production ou en contrôle qualité dans des circuits de formation professionnelle de haut niveau. La licence professionnelle *Qualité de la production des produits pharmaceutiques et cosmétiques* (LP Q3P) bénéficie d'un environnement (industries pharmaceutiques et cosmétiques) très favorable en termes d'emploi et de représentation en région Ile-de-France (Indice de spécificité de l'industrie pharmaceutique égal à 2 ; Indice de spécificité de l'industrie cosmétique égale à 1,5). La licence professionnelle répond tout à fait correctement à cet environnement par sa double spécialisation et un niveau de formation de technicien supérieur spécialisé qui permet aux diplômés d'occuper des positions avec responsabilités, voire de cadres intermédiaires.

Le programme de cette licence professionnelle par apprentissage est bien conçu et présente une bonne cohérence avec les objectifs professionnels affichés. Les contenus s'articulent intelligemment au sein de l'établissement (Université Paris-Sud), notamment avec la licence *Instrument et réactifs de laboratoire*, option *Service après-vente*. Par contre, le partenariat extérieur avec l'Ecole Supérieure des Techniques de Biologie Appliquée de Paris (ESTBA) ne semble pas assez intégré au niveau du management, tout en présentant un atout indéniable. La formation respecte parfaitement le cahier des charges d'une licence professionnelle avec un volume horaire global par étudiant de 520 heures (hors entreprise et projet tuteuré). La répartition présente entre l'entreprise et le centre de formation (32 semaines versus 17 semaines) et le projet tuteuré de 140 heures, confortent son architecture pédagogique. La place donnée aux enseignements pratiques et aux projets de TP, est suffisante pour favoriser l'acquisition pratique des compétences. Par une approche ciblée des objectifs professionnels, cette licence professionnelle par apprentissage permet d'acquérir les connaissances théoriques puis pratiques nécessaires aux fonctions de technicien supérieur spécialisé en production et contrôle qualité. Seule réserve, la semestrialisation semble sacrifiée sur l'autel des équilibres ECTS, certaines particularités intéressantes comme l'UE *Suivi en entreprise* qui avec une présentation des apprentis à chaque retour, facilitait l'articulation académique et professionnelle.

L'attractivité de cette licence professionnelle est suffisante pour l'instant, mais avec un ratio candidats/effectif variable selon les années (3 à 6) et qui en valeur absolue, d'après les chiffres fournis, semble en baisse constante (dossiers reçus qui passent de 91 en 2008 à 51 en 2012) ; il paraît nécessaire de réfléchir à son renforcement. Pour l'instant, cette baisse n'impacte pas le choix de candidats offert aux entreprises, car une quinzaine d'entre elles s'adressent à l'établissement et au LEEM chaque année. La sélection des candidats se fait sur dossier puis par entretien de motivation devant un jury composé d'enseignants et de professionnels. L'attractivité de cette licence professionnelle est surtout réelle auprès des diplômés BTS de l'ESTBA de Paris qui la considèrent comme une année de spécialisation. Le recrutement auprès des étudiants de L2 ou de reçu-collés de PACES est trop anecdotique. Ce recrutement ciblé, résultat d'un ancrage faible auprès des cursus de licence de l'Université Paris-Sud, représente un risque potentiel important en termes d'adéquation candidats/offres d'emploi dans le futur, qu'il faudrait prendre en compte rapidement.

La sélection des candidats qui se fait de façon professionnelle, ne retenant que des candidats en apprentissage, conduit à des taux de réussite remarquables compris entre 87,5 et 100 % et en constante progression.

Les diplômés s'insèrent sans difficultés, majoritairement en région Ile-de-France. Deux enquêtes approfondies et présentées de manière détaillée avec des taux de réponse satisfaisants (85 % en global) relatent que le taux d'insertion est en moyenne de 75 % et les types d'emplois, sont ceux pour lesquels les étudiants ont été formés. Les domaines d'activité montrent une prédominance de ces emplois dans l'industrie pharmaceutique 51 % contre 31 % dans l'industrie cosmétique. Il est intéressant de noter que les emplois sont majoritairement dans des entreprises de plus de 300 personnes et dans le domaine de l'AQ/CQ, ce qui est conforme à la typologie de ce secteur en région Ile-de-France.

L'apprentissage pratiquement systématique, géré par le CFA LEEM garantit l'implication de la branche professionnelle et sécurise l'adéquation emploi/formation au niveau national. Les intervenants professionnels sont qualifiés, mais leurs implications nécessiteraient certainement une clarification et une reconnaissance officielle universitaire afin de sécuriser l'avenir. Les professionnels effectuent 122 heures d'enseignement soit 23 % du volume global, ce qui est inférieur aux recommandations de l'article 9 de l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif aux licences professionnelles. Les responsables rajoutent à ces heures, 73 heures réalisées par des vacataires de L'ESTBA. On obtient alors 37 %, ce qui est plus conforme. Cependant, aucune information dans le dossier n'est disponible sur ces vacataires de l'ESTBA. On peut regretter l'absence d'information sur l'existence d'un conseil de perfectionnement et le manque de candidat en formation continue.

Les relations avec l'ESTBA de Paris sont importantes, mais ne sont pas assez bien définies, de ce fait le pilotage de la formation laisse entrevoir des ambiguïtés. La licence professionnelle apparaît à bien des égards comme une 3^{ème} année de BTS, avec une faible attractivité pour les étudiants de cursus L2 ou de réorientation de l'établissement. Compte tenu de la bonne adéquation de la formation avec ses débouchés professionnels, l'analyse prospective propose plus une consolidation des acquis pédagogiques et professionnels. La seule modification est davantage d'ordre technique et consiste en l'application de la semestrialisation.

- Points forts :

- Conventonnement CFA LEEM au niveau de la branche professionnelle.
- Enseignement délocalisé à l'ESTBA de Paris.
- Attractivité de la région en termes d'interaction avec les milieux professionnels (Pharmacie et cosmétique) et bon positionnement dans l'offre de formation nationale.
- Très bon dispositif d'autoévaluation avec de bons résultats et une analyse précise de la formation.
- Bonne réussite et bonne insertion professionnelle.
- Très bonne qualité du dossier.

- Points faibles :

- Manque d'information sur le conseil de perfectionnement.
- Manque de diversité du public de la formation (origine des étudiants, formation en alternance/formation initiale/contrat de professionnalisation), manque de dispositifs permettant d'augmenter cette diversité et l'attractivité au niveau des cursus L2.
- Faible implication des professionnels dans les enseignements et dans l'évolution de la spécialité.

- Recommandations pour l'établissement :

La formation étant maintenant pérenne et de qualité, il faudrait développer sa diversité de recrutement en s'implantant davantage en L2 et attirer les reçus-collés de PACES pharmacie pour répondre à l'objectif de complémentarité de la Faculté de Pharmacie. Sinon, la licence professionnelle risque de donner l'impression d'être essentiellement une poursuite d'étude de BTS, sans véritable valeur ajoutée pour l'établissement porteur. Un management plus diversifié du recrutement serait une piste à suivre.

Une procédure d'évaluation de la formation et des enseignements a été mise en place au niveau de l'université et de la composante en 2008. Les résultats de cette évaluation auraient été intéressants dans ce dossier.



Observations de l'établissement

Le Président de l'Université

A

Monsieur Jean-Marc GEIB
AERES
25 rue Vivienne
75002 Paris

Présidence
Bâtiment 300
91405 Orsay Cedex
Tel: 01.69.15.74.06
Fax: 01.69.15.61.03
president@u-psud.fr

Orsay, le 28 Avril 2014

Réf: 118/14/JB/CV/LS

Monsieur le Directeur,

Je vous remercie pour l'ensemble des évaluations que vous nous avez fait parvenir. Dès à présent, nous nous attachons à intégrer vos recommandations dans la nouvelle offre de formation en cours d'élaboration.

Veuillez trouver ci-joint les observations relatives aux évaluations de l'AERES sur l'ensemble des formations de Licence, Licence professionnelle et Master que l'université souhaite vous communiquer. Ces observations fournies par mention sont regroupées par type de diplômes (L, LP, M).

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à ces observations, je vous prie d'accepter, Monsieur le Directeur, mes très cordiales salutations.



UNIVERSITÉ
PARIS
SUD
Pr Jacques BIDJOUN
Président de l'Université Paris-Sud
PRÉSIDENCE
Bâtiment 300
91405 ORSAY cedex

REPONSES AERES Licences Professionnelles UFR Pharmacie

Compléments à propos des « Points faibles et recommandations pour l'établissement » émises par le rapporteur de l'AERES, basés sur la maquette 2010 de la formation :

**LP Q3PC –Dénomination Nationale:
Industries Chimiques et Pharmaceutiques**

**Intitulés des spécialités
Qualité de la Production des Produits Pharmaceutiques et Cosmétiques**

Responsable Sara Karolak

Points faibles:

- **le manque d'information sur le conseil de perfectionnement**, en partie expliqué par le changement de CFA,

- **le manque de diversité du public, très - trop – BTS**

Même si nous essayons de sélectionner des L2, la recherche du contrat d'apprentissage tend à privilégier les étudiants ayant de la pratique du contrôle. Le nombre de titulaires de DUT postulant est en baisse, notamment car nombreux continuent en école d'ingénieur. Il faut pondérer par le fait que des BTS sont parfois des anciens PACES. La communication en PACES et en IUT va être renforcée

- **faible implication des professionnels dans les enseignements et dans l'évolution de la spécialité:**

Le pourcentage est identique à celui de la maquette précédente. Nous allons œuvrer pour l'augmenter. Il est à noter que le LEEM apporte des e-enseignements sur le domaine pharmaceutique qui n'existaient avec l'Afi24.

Le responsable de Formation
Dr Sara Karolak